

Vous souhaitez réaliser une démarche administrative d'État civil, inscription scolaires et/ou périscolaire ou régler vos factures ?

Pour toutes vos démarches en mairie, un seul lieu : l'accueil citoyens

En fonction de la nature de vos démarches, vous devez prendre rendez-vous au préalable.
Explications :

JE SOUHAITE :

- Ouvrir un dossier de mariage- de Pacs
- Ouvrir un dossier de parrainage civil
- Demander un livret de famille
- Actualiser mon livret de famille
- Demander un certificat de vie
- Demander un certificat de vie commune
- Déposer une demande de changement de nom/prénom
- Demander la législation d'une signature
- Demander un passeport ou une carte d'identité
- Retirer mon passeport ou ma carte d'identité

Je prends rendez-vous en ligne sur [pontault-combault.fr](https://www.pontault-combault.fr) rubrique "prenez rendez-vous" sur la page d'accueil.

<https://wb-mairie-pontault-combault.qmatic.cloud/qmaticwebbooking/#/> [1]

1) Je sélectionne le motif de mon rendez-vous puis je choisis le jour et l'heure qui me conviennent et je valide.

2) Je reçois un mail de confirmation avec un QR Code à conserver jusqu'au rendez-vous.

3) Le jour J, je me rends à l'Accueil citoyens et je scanne mon QR Code ou j'entre mon numéro de téléphone sur la borne d'accueil, j'obtiens un ticket avec un numéro. Mon numéro sera appelé via l'écran d'affichage qui m'indiquera le guichet auquel je dois me présenter.

Comment prendre rendez-vous à l'accueil citoyens

JE SOUHAITE :

- Régler mes factures (cantine, accueil de loisirs...)
- Inscrire mon/mes enfant(s) aux activités périscolaires
- Déposer les documents pour calculer mon quotient familial

- Inscrire mon/mes enfant(s) à l'école
- Réaliser mes démarches d'État civil (acte de naissance, de mariage, de décès, reconnaissance d'enfant, déclaration de naissance, démarche funéraire)
- Accomplir les démarches suite au décès d'un proche
- M'inscrire sur les listes électorales
- Faire recenser un jeune de plus de 16 ans

Je me rends à l'Accueil citoyens sans rendez-vous aux horaires d'ouverture.

1) Sur la borne d'accueil, je sélectionne "je n'ai pas de rendez-vous"

2) Je choisis le motif de ma visite. Si je ne trouve pas le motif correspondant à ma demande, je me dirige vers un agent d'accueil.

3) J'obtiens un ticket avec un numéro. Mon numéro sera appelé via l'écran d'affichage qui m'indiquera le guichet auquel je dois me présenter.

Infos pratiques :

Accueil Citoyens – Cour de la Ferme Briarde

Tél : 01 70 05 47 00

Horaires de l'Accueil citoyens :

- le lundi : 8h30-12h / 13h30-18h
- le mardi : 8h30-18h sans interruption
- le mercredi : 8h30-12h / 13h30-18h
- le jeudi : fermé le matin / 13h30-19h
- le vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h
- le samedi : 8h30-12h

URL de la source (modifié le 04/02/2022 - 17:23): <https://www.pontault-combault.fr/prenez-rendez-vous>

Liens

[1] <https://wb-mairie-pontault-combault.qmatic.cloud/qmaticwebbooking/>